

# La Lettre de votre Député

Patrick OLLIER et de Jacques GAUTIER, député suppléant



© Assemblée Nationale 2005

## Éditorial



La France avance, les résultats sont là !

Croissance, emploi, création d'entreprises, dette publique : tous les indicateurs économiques sont au vert, la construction de logements a atteint un rythme sans précédent pour résorber le retard accumulé par la Gauche dans les années 2000, notamment dans le logement social, et au plan intérieur, angélisme et démagogie ont cédé la place à la raison et à l'action : les flux migratoires sont mieux maîtrisés et l'insécurité, qui avait explosé sous le Gouvernement Jospin, est en recul grâce à l'action du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy.

Rompant avec des années d'immobilisme, nous avons remis la France sur la bonne voie et redonné espoir aux Français, conformément à nos

engagements. Nous allons poursuivre cette action déterminée, cohérente et efficace qui a été la nôtre depuis 2002, afin de continuer à répondre concrètement aux préoccupations des Français jusqu'à la fin de la législature.

Dans cette dernière ligne droite avant les échéances électorales du printemps, notre majorité souhaite maintenir le cap fixé par le président de la République et rester mobilisée derrière le Gouvernement pour conforter les résultats obtenus et poursuivre la mise en œuvre des réformes nécessaires à la modernisation du pays. Beaucoup reste encore à faire, j'en suis conscient ; c'est pourquoi, nous, parlementaires UMP, allons mener cette tâche à bien dans le même esprit de responsabilité, d'engagement et de cohésion qui nous a guidés au sein de notre groupe. La défense de ces valeurs est essentielle face à la cacophonie socialiste et à la menace que représente, pour l'avenir de notre pays, la candidature de Ségolène Royal à l'élection présidentielle.

Aussi, forts du bilan du quinquennat de Jacques Chirac et des gouvernements de Jean-Pierre Raffarin et de Dominique de Villepin, aurons-nous à cœur, tout en alimentant le débat interne à l'UMP, de serrer les rangs pour faire gagner notre famille politique.

Notre ambition est l'unité, pour la victoire d'un projet pour la France et pour les Français !

## UN DÉPUTÉ ACTIF !

Patrick Ollier se distingue par une présence très active dans l'hémicycle : classé 4<sup>e</sup> député sur 577 par le magazine "L'Express" du 28 septembre dernier pour le nombre de ses interventions (191) recensées en séance publique entre janvier et mai 2006, il occupe à ce jour la première place avec 249 interventions à l'Assemblée nationale depuis janvier 2004.

Le député est également attentif à sa circonscription et consacre régulièrement du temps aux habitants de Garches, Saint-Cloud et Rueil, afin de répondre à leurs préoccupations (permanences dans les trois communes, rendez-vous, traitement des dossiers ...)



**Spécial  
Législatives**



Patrick Ollier a officiellement été investi par les instances départementales, puis par le conseil national de l'UMP du 16 novembre dernier, comme candidat de la circonscription de Rueil, Saint-Cloud et Garches pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2007.

## EN DIRECT AVEC VOTRE DÉPUTÉ

Pour obtenir un rendez-vous : tél : 01 47 51 35 92 - fax : 01 47 49 91 87  
Pour écrire à votre député : Assemblée Nationale, 126 rue de l'Université, 75007 Paris.

Site internet : [www.patrick-ollier.com](http://www.patrick-ollier.com). Blog : [www.patrickollier.com](http://www.patrickollier.com)  
Email : [infos@patrick-ollier.com](mailto:infos@patrick-ollier.com)

## Participation : un projet ambitieux

Le projet de loi pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié a été adopté le 11 octobre dernier en première lecture à l'Assemblée nationale.

Un texte ambitieux, dont Patrick Ollier est l'initiateur et le rapporteur pour avis au nom de la commission des Affaires économiques qu'il préside à l'Assemblée nationale. Au delà de simples dispositions techniques, Patrick Ollier a en effet défendu une approche globale de la participation comme véritable projet de société privilégiant, au sein de l'entreprise, une association capital-travail plus constructive et plus humaine : « la participation et l'actionnariat salarié peuvent offrir d'indéniables perspectives de progrès, comme l'augmentation du pouvoir d'achat, l'amélioration du dialogue social et une meilleure défense du capital des entreprises face aux OPA hostiles. C'est pourquoi j'ai enrichi le texte de façon à dynamiser la participation dans ses trois composantes : la participation financière, qui concrétise la reconnaissance de la contribution des salariés à la réussite de leur entreprise ; la participation au capital, via l'actionnariat salarié, qui consacre la responsabilité de ceux qui se sentiront un peu propriétaires de leur outil de travail ; la participation à la gestion de l'entreprise, qui fait du salarié non un simple exécutant, mais un authentique partenaire. » Dans cet objectif, Patrick Ollier a notamment fait voter la création d'un "dividende du travail", un concept global et novateur, dont les dispositions touchent à la fois à l'intéressement, la participation, l'actionnariat salarié et la gouvernance d'entreprise.

Des avancées qui témoignent, comme l'a souligné Patrick Ollier, que « l'UMP peut mettre l'homme au cœur de son projet économique et social ».



## Énergie : une victoire pour la majorité

Au terme de 140 heures de débat et de plus de 137 000 amendements déposés par la Gauche – un record dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République ! – l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur l'Énergie le 3 octobre dernier.

Une victoire pour Patrick Ollier qui, en tant que président de la commission des Affaires économiques, s'est posé en acteur clé de la bataille parlementaire de la rentrée face à la Gauche, dans le souci de conduire un vrai débat démocratique et d'éviter le recours arbitraire à l'article «49.3» (vote sans débat).

Le projet de loi sur l'Énergie s'inscrit dans une stratégie destinée à sécuriser l'approvisionnement de la France en gaz naturel et ainsi éviter les hausses de tarifs pour les consommateurs. Il organise, en application des directives européennes, l'ouverture complète à la concurrence des marchés du gaz naturel et de l'électricité au 1<sup>er</sup> juillet 2007 et, dans ce nouveau contexte, privatise GDF en réduisant la part de l'État dans son capital à 34%, afin de lui permettre des alliances nécessaires à son développement, notamment une éventuelle fusion avec Suez. En donnant au nouveau groupe une capacité d'achat augmentée de 60%, ce rapprochement permettrait un approvisionnement moins onéreux au bénéfice des consommateurs.

Un texte que Patrick Ollier a défendu avec d'autant plus de conviction qu'il a obtenu du gouvernement que soient adoptées les 8 garanties qu'il avait imposées, notamment la création d'un «tarif social du Gaz».

## ÉCONOMIE :

### LES VOYANTS SONT AU VERT



#### Croissance : entre 2% et 2,5%

La croissance française, en tête de la zone euro au deuxième trimestre (+1,2%), devrait atteindre entre 2% et 2,5% sur l'année 2006

#### Emploi : le chômage continue de reculer

Le taux s'établit aujourd'hui à 8,8%, soit son plus bas niveau depuis 2001

#### Entreprises

Plus de 230.000 créations par an, un rythme jamais atteint !

#### Pouvoir d'achat des ménages

+ 2,3% en 2006 (+1,1% en 2005, zone euro +1,5% en 2006)

#### Dépenses de consommation

+ 2,8 % en 2006 (+2,1 % en 2005)

#### Logement : une inflexion historique !

- 432.000 logements neufs en 2006 (un record absolu depuis 27 ans)
- 80.000 nouveaux logements sociaux financés (contre 40 000 en 2000 sous le gouvernement Jospin...)
- Triplement des bénéficiaires du Prêt à Zéro %
- 100.000 nouveaux logements sociaux locatifs par an sur cinq ans avec la loi "Engagement National pour le Logement"
- Création, en 2006, de 50.000 emplois directs dans le bâtiment



## ISF : dernière minute !

Patrick Ollier poursuit son combat sur la réforme de l'ISF (Impôt sur la Fortune), qui touche chaque année de plus en plus de Français du seul fait du "boom" de l'immobilier : sa proposition de soustraire la résidence principale du calcul de l'ISF est désormais inscrite au programme législatif de l'UMP, depuis le conseil national du 16 novembre dernier.

## BUDGET 2007 : PRIORITÉ AU POUVOIR D'ACHAT

Parallèlement à la poursuite du désendettement, le PLF 2007 donne la priorité à la hausse du pouvoir d'achat : + 2,8% en 2007

- Baisse de 3,9 milliards d'euros de l'impôt sur le revenu (qui profite principalement aux classes moyennes) et plafonnement des prélèvements à 60% des revenus, grâce à la mise en œuvre de la réforme fiscale.
- Revalorisation de la prime pour l'emploi (PPE) à hauteur de l'équivalent d'un treizième mois pour plus de 9 millions de salariés modestes, afin que le travail paie plus que l'assistance.

## Projet de loi de finances pour 2007

